Saint-Leu la-Forêt
Une histoire, un avenir

DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE 2024 OU D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le demandeur

Particulier ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☐

Mme ☐ M ☐

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Dénomination : ..... Structure : .....

N° de SIRET : ..... Représenté par : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... courriel : .....

Future adresse (en cas de déménagement) : .....

.....

Localisation du site concerné par la demande

Adresse : .....

Objet de la demande

☐ Stationnement de véhicules dans le cadre d'un déménagement ou d'une livraison
Incluant la fourniture et livraison de barrières, dans la limite de 10 mètres linéaires..... 23,10 € / jour

☐ Stationnement pour chantier de construction ou de réhabilitation d'habitations
individuelles et divers travaux, dans la limite de 10 mètres linéaires.....23,10 € / jour ou 115,50 € / semaine

☐ Dépôt d'une benne à gravats ou de matériaux .....23,10 € / jour ou 104,00 € / semaine

☐ Palissade de chantier .....8,10 € / mètre linéaire/ semaine

☐ Echafaudage fixe..... 3,50 € / mètre linéaire / jour

☐ Installation d'une base de vie de chantier .....12,30 € / m² / par niveau / par mois (tout mois commencé est dû)

☐ Manège (incluant le branchement électrique)..... 11,60 € / jour

Période concernée

La présente demande est formulée pour la période du au

Les prix seront appliqués selon les tarifs en vigueur à la période concernée par la demande

Documents à fournir
– **Toute demande formulée par un particulier devra être accompagnée d'un justificatif de domicile de moins de trois mois** – **Copie recto verso de la carte nationale d'identité (CNI)** – **Toute demande formulée par une entreprise devra être accompagnée d'un extrait KBIS** – **Pour la mise en place d'un échafaudage ou d'une palissade, joindre un plan faisant apparaitre les distances disponibles pour la circulation**

Référence document d'urbanisme
En cas de pose d'un échafaudage ou de création d'un accès, ou d'une terrasse fermée, préciser le numéro de référence du document d'urbanisme obtenu au préalable : ☐ D.P. - ☐ P.C. n° ……

Fait à Saint-Leu-la-Forêt, le

……

signature du demandeur

La présente demande doit <u>impérativement être déposée au moins deux semaines avant</u> le début de l'occupation à la Direction des services techniques municipaux :

- soit par courrier : Mairie – 52, rue du Général Leclerc – 95320 Saint-Leu-la-Forêt
- soit par mail : floriane.lamarthe@saint-leu-la-foret.fr et technique@saint-leu-la-foret.fr